

§ 1

Clause de portée et de défense

1) Les conditions générales suivantes dans la version en vigueur au moment de la commande s'appliquent exclusivement aux relations juridiques établies via ce pvcboden Platten.de entre l'exploitant du magasin (ci-après « fournisseur ») BoFloor BV Havikweg 17 6374 AZ Landgraaf. et ses clients.

(2) Les conditions générales divergentes du client seront rejetées.

§ 2

Conclusion du contrat

(1) La présentation des marchandises dans la boutique en ligne ne constitue pas une offre ferme du fournisseur de conclure un contrat d'achat, le client est simplement invité à soumettre une offre en passant une commande.

(2) En passant la commande dans la boutique en ligne, le client fait une offre ferme visant à conclure un contrat d'achat pour les marchandises contenues dans le panier. En soumettant la commande, le client reconnaît également que les présentes conditions générales s'appliquent uniquement à la relation juridique avec le fournisseur.

(3) Le prestataire confirme la réception de la commande du client en envoyant un e-mail de confirmation. Cette confirmation de commande ne constitue pas encore une acceptation de l'offre contractuelle par le fournisseur, elle sert simplement à informer le client que la commande a été reçue par le fournisseur. La déclaration d'acceptation de l'offre contractuelle s'effectue par la livraison de la marchandise ou par une déclaration expresse d'acceptation. § 3

§ 3

Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété du fournisseur jusqu'au paiement intégral.

§ 4

Date d'échéance

Le paiement du prix d'achat est dû à la conclusion du contrat.

§ 5

Garantie

(1) Les droits de garantie du client sont basés sur les dispositions légales générales, sauf indication contraire ci-dessous. Les dispositions du point 6 des présentes conditions générales s'appliquent aux demandes de dommages-intérêts du client à l'encontre du fournisseur.

(2) Le délai de prescription pour les demandes de garantie du client est de 2 ans pour les articles nouvellement fabriqués et de 1 an pour les articles d'occasion. Pour les entrepreneurs, le délai de prescription pour les articles nouvellement fabriqués et les articles d'occasion est de 1 an. Le raccourcissement des délais de prescription ci-dessus ne s'applique pas aux demandes de dommages et intérêts du client pour atteinte à la vie, au corps ou à la santé ni aux demandes de dommages et intérêts dues à une violation d'obligations contractuelles essentielles. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution est nécessaire pour atteindre l'objectif du contrat, par exemple le fournisseur doit remettre l'article au client exempt de défauts matériels et juridiques et en obtenir la propriété. Le raccourcissement des délais de prescription

ci-dessus ne s'applique pas non plus aux demandes de dommages-intérêts fondées sur une violation intentionnelle ou par négligence grave d'une obligation de la part du prestataire, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution. Le droit de recours contre les entrepreneurs est également exclu du raccourcissement des délais de prescription.

(3) Aucune garantie n'est déclarée par le fournisseur.

§ 6

Clause de non-responsabilité

(1) Les demandes de dommages-intérêts du client sont exclues, sauf indication contraire ci-dessous. L'exclusion de responsabilité ci-dessus s'applique également au bénéfice des représentants légaux et des auxiliaires d'exécution du prestataire si le client fait valoir des droits à leur encontre.

(2) Les demandes de dommages-intérêts dues à une atteinte à la vie, au corps ou à la santé ainsi que les demandes de dommages-intérêts dues à la violation d'obligations contractuelles essentielles sont exclues de l'exclusion de responsabilité spécifiée au paragraphe 1. Les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution est nécessaire pour atteindre l'objectif du contrat, par exemple le fournisseur doit remettre l'article au client exempt de défauts matériels et juridiques et en obtenir la propriété. Sont également exclues de l'exclusion de responsabilité la responsabilité pour les dommages résultant d'un manquement intentionnel ou par négligence grave à une obligation de la part du prestataire, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution.

§ 7

Interdiction de cession et de mise en gage

La cession ou la mise en gage de créances ou de droits auxquels le client a droit envers le fournisseur est exclue sans le consentement du fournisseur, à moins que le client ne puisse prouver un intérêt légitime dans la cession ou la mise en gage.

§ 8

Sur la facture

Le client n'a le droit à la compensation que si la demande de compensation est légalement établie ou incontestée.

§ 9

Choix de la loi et du for

(1) Le droit des Pays-Bas s'applique aux relations contractuelles entre le fournisseur et le client.

(2) Le lieu de juridiction pour tous les litiges découlant de la relation contractuelle entre le client et le prestataire est le siège social du prestataire si le client est un commerçant, une personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public.

§ 10

Clause de divisibilité

Si une disposition des présentes conditions générales est inefficace, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée.

§ 11

"Il peut toujours arriver que quelque chose ne se passe pas tout à fait comme prévu. Nous vous recommandons de nous signaler d'abord les plaintes en envoyant un e-mail à info@boffloor.biz.

Si cela n'aboutit pas à une solution, il est possible d'inscrire votre litige à la médiation via WebwinkelKeur via <https://www.webwinkelkeur.nl/kennisbank/consumenten/geschil>. Les consommateurs de l'UE ont également la possibilité d'enregistrer des plaintes via la plateforme ODR de la Commission européenne. Cette plateforme ODR peut être consultée à l'adresse suivante <http://ec.europa.eu/odr>. Si votre plainte n'est pas encore traitée ailleurs, vous êtes libre de la déposer via la plateforme de l'Union européenne.

www.bofloor-fr.be est le portail en ligne de
BoFloor bv
Havikweg 17
6374 AZ
Landgraaf
Inscription au registre du commerce : 58414576
IBAN : NL97INGB006130226
T.V.A. Numéro d'identification : NL853030236B01

§ 11

DROIT DE RÉTRACTATION

En tant qu'utilisateur final, vous avez le droit de résilier ce contrat dans un délai de quatorze jours sans indication de motifs.

Le délai de rétractation est de quatorze jours à compter du jour où vous ou un tiers désigné par vous qui n'est pas le transporteur avez pris possession de la marchandise.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous en informer (BoFloor bv, Havikweg 17, 6374 AZ Landgraaf (NL), numéro de téléphone : 0031-455322277, info@bofloor.biz) au moyen d'une déclaration claire (par exemple une lettre envoyée par courrier ou e-mail) concernant votre décision de révoquer ce contrat.

Le droit de rétractation ne s'applique pas à la livraison de marchandises fabriquées selon les spécifications du client ou clairement adaptées aux besoins personnels.

Afin de respecter le délai de rétractation, il suffit que vous envoyiez la notification de votre exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Attention : après avoir révoqué votre commande, vous recevrez de notre part de plus amples informations sur l'adresse de retour. Veuillez attendre cette réponse de notre part !

§ 12

CONSÉQUENCES DE L'ANNULATION

Si vous révoquez ce contrat, nous devons rembourser tous les paiements que nous avons reçus de votre part immédiatement et au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous avons reçu la notification de votre révocation de ce contrat. Pour ce remboursement, nous utilisons le même mode de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, à moins que quelque chose de différent n'ait été expressément convenu avec vous ; en aucun cas des frais ne vous seront facturés du fait de ce remboursement. Nous pouvons refuser le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu les marchandises ou jusqu'à ce que vous ayez fourni la preuve que vous avez renvoyé les marchandises, la date la plus proche étant retenue.

Vous devez nous retourner ou nous remettre la marchandise immédiatement et en tout cas au plus tard quatorze jours à compter du jour où vous nous informez de votre résiliation du présent contrat. Le délai est respecté si vous envoyez la marchandise avant l'expiration du délai de quatorze jours. Vous supportez les frais directs de retour de la marchandise. Les coûts varient en fonction du produit et de la quantité commandée et sont estimés à un maximum d'environ 250,00 EUR. Vous n'êtes responsable de toute perte de valeur de la marchandise que si cette

perte de valeur est due à une manipulation autre que celle nécessaire pour établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement de la marchandise.